PROCLAMATION

Par Joseph Walker,

GOUVERNEUR DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

ATTENDU que la loi ordonne d'élire, le premier lundi de novembre prochain, les représentants au Congrès des Etats-Unis, pour servir pendant deux ans, la treize unième Congrès des Etats-Unis, savoir :

Un représentant pour le premier district composé de la paroisse de Plaquemines et de la Nouvelle-Orléans, de cette partie de la paroisse de St Bernard du côté long Terme, de la Première section de la Troisième Municipalité de la ville de la Nouvelle-Orléans.

Un représentant pour le second district composé des paroisses de St Tammany, Washington, Ste-Héléne, Livingston, Ascension, Iberville, Pointe Coupée, Feliciana Ouest, Feliciana Est, Baton Rouge, Point Coupée, Ouest Baton Rouge, Ouest Feliciana, Iberville, Ascension, Lafourche Interieure, Terrebonne, Jefferson, Plaquemines, Lafourche Inférieure, Ste Marie, St Mary, St Martin, St Landry, Lafayette, Vermillion, Calcasieu, Cameron, Natchitoches, Sabine, Jackson, Bienville, Claiborne, Jackson, Union, Ouachita et Ouachita.

Un représentant pour le troisième district composé des paroisses de Rapides, Avoyelles, Catahoula, Concordia, Carroll, Madison, Tensas, Franklin, Caldwell, Morehouse, Ouachita, Union, Lincoln, Jackson, Claiborne, Bienville, Natchitoches, Sabine,